

## Édito



Comme le veut la tradition, je profite de cet éditorial pour présenter tous mes vœux de nouvel an aux membres d'Initiative

Clermont Agglo, du Conseil d'administration et du Comité d'agrément, aux permanents, aux bénévoles, aux partenaires, aux entrepreneurs, aux porteurs de projet, à tous ceux qui aident et soutiennent la création d'entreprise sur notre territoire.

Mes souhaits pour 2013 :

- Atteindre l'objectif de 100 dossiers aidés par an,
- Renforcer le parrainage des créateurs,
- Booster le Club Créateur,
- Développer notre réseau de prescripteurs en poursuivant et renforçant notre partenariat avec les organismes institutionnels et consulaires, en développant nos relations avec les cabinets comptables, les banques, les collectivités.

**Bernard Jeannel**

Président de

**Initiative Clermont Agglo**

27 rue Jean Claret

63063 Clermont-Ferrand

Tél : 04 73 28 72 60

**Notre réseau a décidé**, sous l'impulsion de son président national, **Louis Schweitzer**, d'harmoniser les noms du réseau, des coordinations régionales, des plateformes. **Clermont Agglo Initiative devient Initiative Clermont Agglo**, membre d'Initiative Auvergne et d'Initiative France, avec un nouveau logo.

## le mot d'un bénéficiaire



Arrivant de la Sarthe, à 30 ans, Aymeric Fortin est un homme heureux d'être un nouvel auvergnat.

Comme il le dit lui-même : « J'ai reçu un accueil super en Auvergne. Tout est fait, ici, pour aider l'entrepreneur à s'installer. Que ce soit l'ARDT, la CCI, Initiative Clermont Agglo, j'ai toujours eu de leur part une oreille attentive. Je voulais ouvrir une franchise V&B. Dans mon étude de marché, l'agglomération clermontoise est arrivée en tête. V&B est un concept de magasin, ou plutôt un lieu de rencontre et de convivialité, moitié bar, moitié cave. Mieux qu'un long discours, je propose de pouvoir goûter au bar avant d'acheter. J'écoute le client m'expliquer ses goûts, ses envies et je le dirige vers telle bière, tel vin ou rhum, whisky. Et le choix est large : 200 whiskys, allant du japonais au bourbonnais, 100 rhums des îles à l'Amérique du sud, des bières, 470 bières belges et allemandes, 350 vins dont chaque bouteille ouverte est mise sous atmosphère contrôlée ».

Ce concept innovant a permis à Aymeric de bénéficier, via la plateforme, non seulement d'un prêt NACRE de 10.000 €, mais aussi d'un prêt JEREMIE de 15.000 €.

## le mot d'un partenaire



« JEREMIE est une initiative européenne de développement économique régional, doté, pour l'Auvergne de 25,2 M€ : 18 M€ en provenance des fonds FEDER et 7,2 M€ de la Région Auvergne » explique Julien Guillerault de CCI-Auvergne, co-gestionnaire des fonds pour la partie

prêt d'honneur ; l'autre co-gestionnaire étant SOFIMAC Partners pour le fonds JEREMIE INNOVATION et MEZZANINE.

« L'octroi des prêts est réalisé par les structures de financement locales. La plateforme Initiative Clermont Agglo a été dotée de 88.600 € en 2010, 120.000 € en 2011, 177.000 € en 2012, et le financement étant prévu sur 4 ans, le sera certainement encore en 2013. Ces montants ont permis d'accorder des prêts d'honneur à 60 porteurs de projet. 28 créations et 20 reprises ont pu être accompagnées pour une centaine d'emplois créés. »

## le mot d'un bénévole



Sylvia dos Anjos-Duché

**MELTING TRAD**

Sylvia dos Anjos-Duché, créatrice de Melting Trad, a bénéficié en 2007 d'un prêt d'honneur et a été accompagnée par une marraine, Françoise Pubellier. « Avec Françoise, le courant est passé dès le premier contact. Elle a toujours été à mon écoute et m'a prodigué de bons conseils. Elle a su attirer mon attention sur des points précis qui me faisaient me questionner sur la stratégie à adopter ou les réponses à apporter. Elle m'a évité de faire des erreurs et fait gagner du temps pour développer mon activité » se rappelle Sylvia. Et d'ajouter « Cette expérience a été fabuleuse et, pour être en plein accord avec moi-même, je me devais de rendre ce qui m'avait été donné. Aussi quand Initiative Clermont Agglo m'a sollicitée pour devenir marraine, j'ai répondu oui avec enthousiasme. Peu importe le domaine d'activité de mon filleul. Il aura, vis-à-vis de son banquier, ses clients, ses fournisseurs, ... les mêmes questionnements que moi lorsque j'ai créé. Si la question est trop technique ou hors de mon champ de compétences, je pourrai toujours lui faire profiter de mon réseau constitué notamment au cours des 5 ans passées au sein du GCE Auvergne ».

cette lettre est cofinancée par le Fonds Social européen